CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E170938** **VALABLE JUSQU'AU** **04/11/2027**

ÉDITÉ LE **05/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2016
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 26/08/2024
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC POITIERS 2016B00396

Siret : **821 139 854** **00011**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 5409983
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 052408480003
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 052408480003
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **JOCELYN FERRY ELECTRICITE GENERALE**

LIEU-DIT MORTAIGUE
86460 AVAILLES-LIMOUZINE

Téléphone : 07 50 35 79 12 **Fax :**
Portable : 07 50 35 79 12
Site Internet :
E-mail : jocelyn.ferry88@orange.fr
Responsabilité légale :
FERRY JOCELYN GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	15/10/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/10/2026
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	15/10/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

05/11/2026 09:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.